

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Cullen: On signale que les conséquences du chômage ne sont pas aussi désastreuses que dans les années 30, alors que l'assurance-chômage n'existait pas, pas plus d'ailleurs que des programmes d'assistance sociale comparables à ceux d'aujourd'hui. Voilà ce que faisait ressortir cette déclaration. Bien sûr, là encore, pour quelque raison, le député choisit bien arbitrairement les passages qu'il relève dans ce document.

Deuxièmement, monsieur l'Orateur, ce document est très franc. Si le député veut bien le lire, il verra qu'on y indique où se situe le chômage; qu'il est extrêmement élevé chez les jeunes, d'environ 15.2 p. 100. On ne cache rien et ces renseignements sont accessibles à l'opposition, si seulement les faits l'intéressaient, mais elle préfère l'exagération.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, le seul énoncé vraiment franc et sincère que renferme ce document se trouve dans la conclusion:

Nous n'avons pas de solutions miracles à proposer aux problèmes du chômage au Canada.

A vrai dire, c'est bien là le seul énoncé de tout le document avec lequel moi-même ou n'importe quel Canadien puissions être d'accord. Le gouvernement en est-il maintenant arrivé à la conclusion, après avoir dépensé en dix ans des millions, que dis-je, un milliard de dollars pour le programme du MEER, que le grave chômage qui sévit dans les cinq provinces de l'Est est dû, et je cite, «... à un ensemble de facteurs structurels à long terme à caractère cyclique et, dans une moindre mesure, à des facteurs saisonniers»? Depuis une décennie que le MEER existe, le gouvernement reconnaît maintenant qu'il existe dans les provinces de l'Atlantique des problèmes d'ordre structurel. Est-ce bien là le point de vue du gouvernement et, dans ce cas, quelles mesures entend-il prendre pour améliorer le programme du MEER, étant donné que plus de la moitié de tous les Canadiens en chômage vivent dans les cinq provinces de l'Est, qui comptent moins de la moitié de tous les Canadiens?

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, c'est bien la meilleure preuve que ce document, mis à la portée de l'opposition, ne cache rien. En fait, ni le programme du MEER ni aucun autre programme ne peut venir à bout de certains des facteurs saisonniers qui interviennent dans les provinces de l'Atlantique. Le gouvernement reconnaît cet état de choses depuis un bon moment, et s'il a créé le ministère de l'Expansion économique régionale, c'est pour bien montrer que ces provinces ont besoin d'aide. Le fait que le gros de l'argent versé au titre de programmes comme Jeunesse-Canada au Travail est dépensé dans les provinces de l'Atlantique est une preuve de plus que le gouvernement reconnaît l'existence dans ces provinces de problèmes d'ordre structurel. Si le député a de meilleurs projets ou de meilleures idées, nous n'en avons pas encore entendu parler.

M. McGrath: Le ministre pourrait-il déposer le document en question, sinon, qu'est-ce qu'il en empêche?

[M. Cullen.]

LE PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE CRÉATION D'EMPLOIS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser quelques questions au ministre au sujet de cette propagande des plus scandaleuses distribuée au caucus libéral et qui fait bon marché de l'épreuve traumatisante qu'endurent plus d'un million de chômeurs. Permettez-moi de citer un passage du document:

Les modalités du programme visant à utiliser les fonds de l'assurance-chômage pour créer directement des emplois n'ont pas encore été mises au point.

C'est une révélation révoltante, étant donné que le ministre a laissé entendre à la Chambre qu'il avait un projet dans ses dossiers. Pourquoi a-t-on traîné? Quand peut-on s'attendre que le projet soit mis à exécution, étant donné qu'il y aura encore une recrudescence du chômage en février et en mars? Pourquoi attendre?

● (1122)

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il s'agit là d'un revirement incroyable. C'est le député lui-même et son parti ainsi que le député de Nickel Belt qui se sont évertués à présenter des amendements pour faire retirer les projets de création d'emploi et de partage du travail du bill dont j'ai saisi la Chambre l'année dernière.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: C'est faux. Retirez vos paroles.

M. Cullen: Si le député se donne la peine de réfléchir, il se souviendra que j'ai dit qu'il y avait des problèmes d'ordre administratif et que la mise en œuvre de ce programme serait difficile. Au lieu de gaspiller l'argent des contribuables pour un programme qui n'est pas parfaitement au point, nous avons jugé préférable de travailler d'arrache-pied à la conception du projet. En attendant, il y a maintenant au Canada 675 travailleurs qui seraient sans emploi si nous avions écouté les conseils des partis de l'opposition et si nous avions retiré du bill la partie qui est consacrée à ce projet.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, le ministre trompe la Chambre à dessein car notre parti a appuyé la création d'emplois. Cette solution-là ne faisait pas l'affaire. Je veux que le ministre se rétracte tout de suite.

Des voix: Rétractez-vous.

M. Alexander: Puisque dans cette feuille de chou, le ministre prétend qu'il n'y a pas de solution toute faite aux problèmes du chômage au Canada, ce qui revient à dire, à mon avis, que le gouvernement n'a absolument aucune solution alors que contrairement à son ministère et au gouvernement, l'OCDE, le Conseil économique du Canada et le Conference Board ont des solutions à proposer, a-t-on l'intention maintenant—avez-vous vu ce que le premier ministre a fait? Il fait encore des gestes de dérision alors que nous parlons d'un très grave problème.

Des voix: Oh, oh!